

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2025

Manoelle Lepoutre élue présidente de l'Académie des technologies

Manoelle Lepoutre vient d'être élue présidente de l'Académie des technologies en Assemblée plénière. Succédant à Patrick Pélata, elle prendra ses fonctions en janvier 2026. Cette élection marque la première étape du renouvellement de la gouvernance de l'Académie, prévu pour le début de l'année prochaine. Avec le soutien de la nouvelle équipe, la présidente entend consolider le rôle de tiers de confiance de l'Académie dans un monde façonné par les technologies. Elle portera l'ambition de l'institution : éclairer la manière dont les technologies sont conçues, financées et déployées au service de l'intérêt général, en formulant des recommandations qui garantissent la liberté de choix.



Un parcours d'excellence au service de l'innovation et de la transition technologique

Ingénierie géologue diplômée de l'ENSG Nancy et de l'ENSPM (IFPEN), Manoelle Lepoutre a conduit une carrière internationale de plus de 40 ans dans l'industrie et l'énergie. Elle a dirigé des projets de recherche et des opérations en France et à l'étranger, notamment aux Pays-Bas, en Norvège et aux États-Unis, où elle a été directrice Géosciences. Elle a ensuite dirigé la R&D de TotalEnergies E&P. Elle a ensuite occupé des fonctions de direction sur des sujets de transformation, dont celle de directrice développement durable et directrice engagement avec la société. Administratrice expérimentée, elle siège depuis plus de 10 ans dans des conseils d'administration de sociétés, d'associations et d'organismes scientifiques tels que le BRGM. Avec ce nouvel engagement, elle met bénévolement son expérience au service de l'Académie des technologies, dont elle est membre depuis 2013 et en a été vice-présidente en 2024-2025. Elle est Chevalier de la Légion d'honneur.

Une ambition collective pour renforcer l'action et l'impact de l'Académie dans la société

L'ambition de la nouvelle présidente vise à renforcer l'action de l'Académie autour des nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux, à intégrer plus systématiquement les aspects économiques dans les travaux, et à développer une recherche active de moyens et de partenariats pour changer d'échelle tout en préservant l'indépendance de l'institution.

« *L'Académie des technologies, par sa pluridisciplinarité, son excellence et sa mission d'intérêt général, doit renforcer sa position de tiers de confiance pour informer sur les impacts sociaux, environnementaux et économiques des technologies, mais aussi pour accompagner les choix d'investissement et promouvoir des déploiements raisonnés et partagés auprès des citoyens, des acteurs locaux, des représentants de l'État et du monde économique* », déclare Manoelle Lepoutre. « *Ma motivation est forte, car notre Académie est une institution indispensable qui, face aux grands défis contemporains environnementaux, climatiques, sociaux et numériques, peut et doit jouer pleinement son rôle de repère et de passeur de sens. Dans un monde aujourd'hui façonné par l'intelligence artificielle et les transitions technologiques, je souhaite que nous éclairions les choix collectifs avec rigueur, éthique et indépendance. Je salue la dynamique initiée par les équipes précédentes, et la qualité et la diversité des travaux réalisés. Notre priorité sera de renforcer toujours plus notre contribution au débat public, de mieux faire comprendre les technologies, de promouvoir la sobriété et d'agir en faveur d'un progrès responsable, inclusif et porteur d'avenir, notamment pour les jeunes générations* ».

Pour atteindre ses objectifs, Manoelle Lepoutre pourra s'appuyer sur la mobilisation des 396 académiciennes et académiciens ainsi que sur une équipe renouvelée, dont l'installation est prévue début 2026.

À propos de l'Académie des technologies

L'Académie des technologies promeut un développement technologique au service de l'Homme, de l'environnement et d'un bien-être durable pour un progrès raisonné, choisi et partagé. Elle rassemble 396 personnalités élues, reconnues dans divers domaines : professionnels de la technologie, scientifiques, industriels, chercheurs, spécialistes de l'économie, des sciences humaines et des sciences de l'éducation touchant aux technologies. Placée sous la protection du président de la République, elle émet des avis indépendants sur des grands choix technologiques et fournit des éléments de référence permettant d'éclairer le débat public.